

Envoyé en préfecture le 03/10/2024

Reçu en préfecture le 03/10/2024

Publié le 04/10/2024

ID: 074-217400258-20241001-03\_TARIFS\_SDF-DE



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°3 – 01/10/2024

Mairie de BALLAISON

L'an deux mille vingt-quatre, le premier octobre, le Conseil municipal de BALLAISON dûment convoqué, s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SONGEON Christophe, Maire.

Nombre de membres en exercice: 15

Date de convocation : le 26 septembre 2024

PRÉSENT(E)S: M. SONGEON Christophe, Mme NEYROUD Michèle, M. MEYNET Jacques, Mme VULLIEZ Madeleine, M. COCHARD Fabien, M. TRAIN Raymond, Mme GREGOIRE Corinne, Mme BERTHOLON Stéphanie, M. THEVENOT Gérald, Mme RAPIN Christiane, M. CARTILLIER Antoine et Mme LOUBET Chantal.

ABSENTES : EXCUSÉ(E)S :

**EXCUSÉ AYANT DONNE POUVOIR:** 

Mme ROSSET Sandra a donné pouvoir à Mme BERTHOLON Stéphanie

M. LAGALISSE Clément a donné pouvoir à M. MEYNET Jacques

M. UGO Alexandre a donné pouvoir à M. CARTILLIER Antoine

A été élu secrétaire : M. MEYNET Jacques

Objet : ADMINISTRATION GENERALE – Actualisation des tarifs de location de la salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs ont été fixés par délibération le 22 octobre 2019 et n'ont pas été modifiés depuis.

Il est proposé, au regard des différents travaux réalisés, de modifier les tarifs de location de la salle des fêtes, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, comme suit :

	Grande salle	Petite salle	
Caution			
Dégradations	2 000 €	1 000 €	
Ménage	300 €	150 €	
Location			
Tarifs du 01/05 a	u 30/09		
Particuliers de la commune	850 € ,	300 €	
Particuliers hors commune	1 350 €	600€	
Associations communales	300 €	200 €	
Associations extérieures	700 €	400 €	
Tarifs du 01/10 a	u 30/04		
Particuliers de la commune	900€	320 € .	
Particuliers hors commune	1 400 €	620 €	
Associations communales	350€	220€	
Associations extérieures	750 €	420 €	
Gratuité: activités scolaires, activités régulières associative			
public, réunions de copropriétés de la commune, assemblé	es générales des associatio	ns communales	
Divers			
Location écran, sonorisation, vidéoprojecteur	250 €	Néant	
Service de ménage facultatif	300€	150 €	
Location du mobilier – Particuliers de la commune	1 €/chaise	1 €/chaise – 2€/table	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VALIDE la proposition de tarifs,

Reçu en préfecture le 03/10/2024 Publié le 04/10/2024 ID: 074-217400258-20241001-03\_TARIFS\_SDF-DE

Envoyé en préfecture le 03/10/2024

DECIDE d'une application à compter du 1er janvier 2025.

Ainsi fait les jour, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme.

> Ballaison, le 1er octobre 2024, Le Maire, Christophe SONGEON

Jacques MEYNET Secrétaire de séance